

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 décembre 2010

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 décembre 2010

2010 DEVE 74 Subvention à l'association Paris label pour la création d'un parcours découverte de Land'art urbain au bois de Vincennes (12e)

Mme Fabienne GIBOUDEAUX, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 novembre 2010, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Paris Label pour son action sur le territoire parisien ;

Vu l'avis du Conseil du 12ème arrondissement en date du 6 décembre 2010 ;

Sur le rapport présenté par Mme Fabienne GIBOUDEAUX au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association Paris Label dont le siège social est situé 5 Rue Claude Decaen (12^e) , pour l'organisation de rencontres sur le thème du Land'art urbain au Bois de Vincennes.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 823, nature 6574, ligne VF 23002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2010.